

# Compte-rendu succinct du conseil municipal du 24 février 2022

Madame le Maire ouvre la séance à 19h04.

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2022

### Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du jeudi 27 janvier 2022

Le procès-verbal de la séance du jeudi 27 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité des votants.

## FONCIER

### 1- ACQUISITION PARCELLES ZC 421 ET ZC 422

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **DECIDE** l'acquisition par la Commune et auprès de Madame CANCE de l'ensemble immobilier, sis sur la Commune de JARD SUR MER figurant au cadastre sous les références :

| Section | Numéro | Adresse                                      | Contenance |    |    |
|---------|--------|--|------------|----|----|
|         |        |  | ha         | a  | ca |
| ZC      | 421    | Lieudit « Les Salines » JARD-SUR-MER (85520) | 00         | 14 | 40 |
| ZC      | 422    | Lieudit « Les Salines » JARD-SUR-MER (85520) | 00         | 03 | 50 |

Au prix de TROIS CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE EUROS ET QUATRE VINGT CENTIMES (394,80 €) net vendeur.

- **VALIDE** la teneur de l'acte d'acquisition.
- **DESIGNE** Madame Céline PAOLI, Première adjointe pour représenter la Commune lors de la signature de l'acte d'acquisition.
- **MANDATE** Madame le Maire et Madame la Première adjointe pour accomplir, chacune en vertu des compétences qui sont les leurs, l'ensemble des formalités nécessaires à l'aboutissement de cette acquisition.

### 2- ACQUISITION PARCELLE AW 210

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur la proposition d'acquisition de cette parcelle à l'euro symbolique destinée à être intégrée au domaine public communal.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document à intervenir dont notamment l'acte notarié.

## PERSONNEL

### 3- CREATION DE POSTE

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **VALIDE** cette proposition de modification du tableau des effectifs.

## CENTRE DE SECOURS

### 4- DELIBERATION DE PRINCIPE

Le Conseil Municipal pour 20 votes POUR et 1 ABSTENTION décide :

- **DE CREER** un groupe de travail pour réfléchir au devenir du centre de secours actuel

Madame le Maire lève la séance à 19h21.